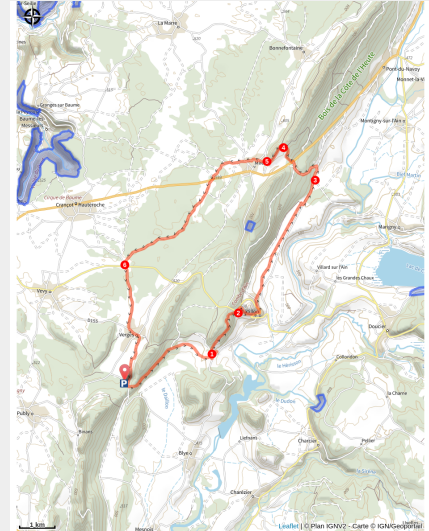


Tour de la Côte de l'Heute - 17R

Lons Agglomération



Vététistes sur la côte de l'Heute (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Au départ de l'ancienne gare de Verges, le tour de la Côte de l'Heute mènera plus loin que celui de la forêt portant le même nom (parcours n°15 bleu). Le cheminement emprunte de nombreux chemins blancs plutôt roulants, exceptés à l'approche du belvédère de Châtillon et des ruines du château de Mirebel.

Suivre le balisage n°17 rouge

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 2 h 30

Longueur : 23.7 km

Dénivelé positif : 470 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Naturel

Itinéraire

Départ : Verges

Arrivée : Verges

Balisage : ➡ Boucle VTT

Communes : 1. Verges

2. Pully

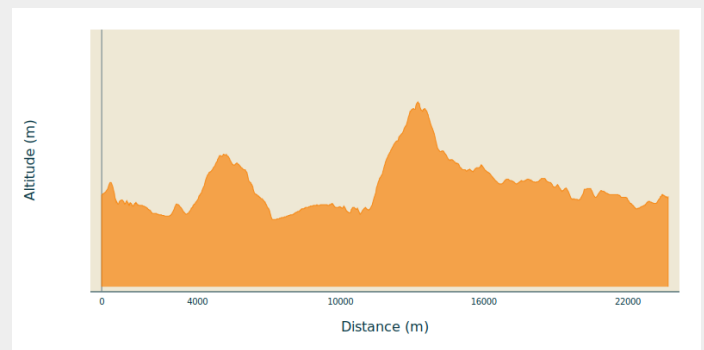
3. Blye

4. Châtillon

5. Hauteroche

6. Vevy

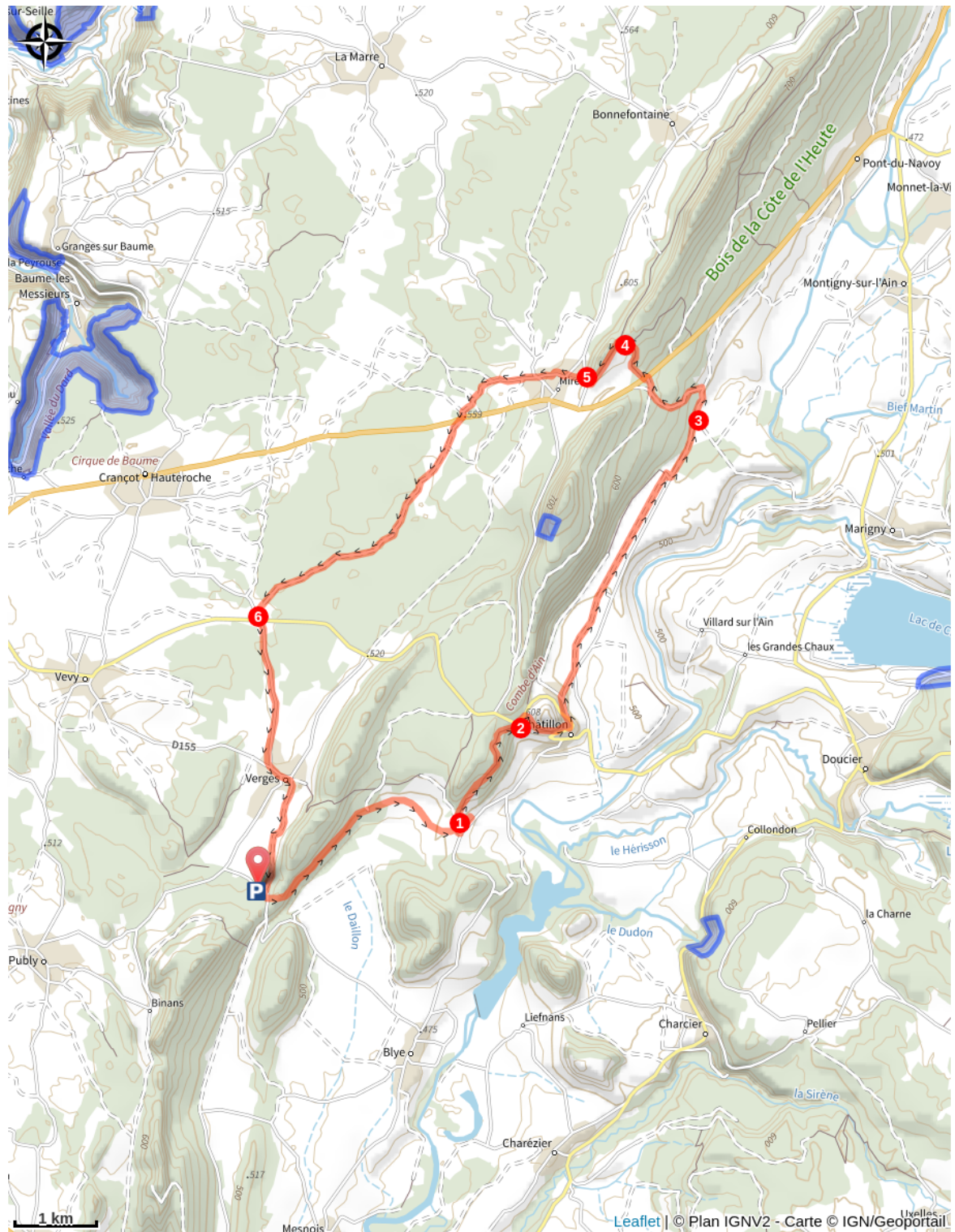
Profil altimétrique



Du parking près de l'ancienne **GARE DE VERGES**, partir par la voie verte qui rapidement traverse un tunnel bénéficiant d'un éclairage. Poursuivre sur la voie jusqu'à parvenir à proximité de la D 151. Bifurquer à droite sur celle-ci et revenir en arrière pour franchir le passage aménagé au-dessus de la voie verte. Parvenir ainsi au poteau **Sous les barres**.

1. Au poteau **Sous les Barres**, prendre à droite et monter peu à peu un sentier jusqu'à rejoindre la D 39 au **BELVEDERE DE CHATILLON**.
> Large vue sur la vallée de l'Ain et en direction du Haut-Jura.
2. Au **BELVEDERE DE CHATILLON**, descendre 150 m sur la D 39 puis prendre à droite jusqu'au village de **Châtillon**. Au poteau, prendre à gauche, traverser la D 39 et poursuivre ensuite longuement (4 km) jusqu'au poteau **La Confrérie**.
3. Au poteau **La Confrérie**, monter à gauche et 400 plus loin, prendre à gauche et monter en forêt un large chemin menant à la D 471. Traverser celle-ci et parvenir au **Col de Tournebise** (poteau).
4. Au **Col de Tournebise**, partir à gauche, gagner l'église puis **MIREBEL** (poteau).
5. Au poteau **MIREBEL**, traverser le village passer les **Les Chenevières** et parvenir au poteau **La Vie de Lyon**. Continuer à gauche par un chemin blanc jusqu'à la D 471. Traverser celle-ci et poursuivre par un chemin blanc jusqu'au poteau **Combe Marion**.
6. Au poteau **Combe Marion**, rejoindre à gauche la D 39, traverser celle-ci et prendre la direction de Verges. Traverser le village et, après l'église (poteau **Verges**), prendre à droite le chemin menant à l'arrivée à la **GARE DE VERGES**.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE avec changement de difficulté : parcours bleu

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaisson, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Champagnole D471 puis tourner à droite en direction de Vevy par la D39. Dans Vevy tourner à droite en direction de Verges par la D155. Traversez Verges et tourner à droite en direction de Publy pour rejoindre l'ancienne gare de Verges

Parking conseillé

Parking de la Gare de Verges

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Lons-le-Saunier

Place du 11 novembre, 39000 LONS-LE-SAUNIER

accueil@lons-jura.fr

Tel : 03 84 24 65 01

<https://www.lons-jura.fr/>



LONS-LE
SAUNIER
OFFICE DE
TOURISME